

**4. Question de Madame Catherine MOUREAUX, conseillère communale, du 4 avril 2014 --
Vraag van Mevrouw Catherine MOUREAUX, gemeenteraadslid, van 4 april 2014.**

Le règlement des inscriptions à l'école maternelle et primaire.

Bruxelles fait face depuis plusieurs années à un boom démographique sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale. Schaerbeek n'échappe pas à cette problématique.

Les écoles communales maternelles et primaires francophones de Schaerbeek scolarisent des milliers d'enfants. Cependant Schaerbeek est plutôt une commune qui 'exporte' beaucoup d'élèves.

Aujourd'hui, chaque commune a tendance à fermer ses portes aux enfants des communes adjacentes ou à donner la priorité d'inscription aux enfants habitant la commune. La question des priorités d'inscription et de la mobilité scolaire des enfants du maternelle et du primaire se pose donc de manière accrue.

Dans ce contexte, mes questions sont :

- ❖ Quelles est la base règlementaires prévalant actuellement dans les écoles communales schaerbeekois francophones concernant les inscriptions en maternelle?
- ❖ Quelles est la base règlementaire actuelle concernant les inscriptions en primaire?
- ❖ Combien d'enfants habitant Schaerbeek ont été accueillis dans les écoles communales francophones en première maternelle et en première primaire en 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014?
- ❖ Combien d'enfants habitant d'autres communes ont été accueillis dans lesdites écoles en première maternelle et en première primaire durant ces mêmes années?

Réponse : (28 mai 2014)

Faisant suite à votre question posée en date du 24 avril 2014 et soumise au Collège des Bourgmestre et Echevins en date du 22 avril 2014, nous vous invitons à lire les éléments de réponses suivants :

- En matière de base réglementaire concernant les inscriptions, vous pouvez consulter les décisions du Collège y afférente (17/11/2013 et 08/04/2014)
- En ce qui concerne les chiffres d'enfants schaerbeekois et non schaerbeekois inscrits dans nos écoles depuis 2010, la collation des données est en cours et vous sera transmise pour le 30 juin 2014 au plus tard.